BERNARD PERRET

POUR UNE RAISON ÉCOLOGIQUE

Flammarion

Extrait de la publication

POUR UNE RAISON ÉCOLOGIQUE

L'objet de ce livre n'est pas de rappeler les périls qui nous menacent, mais de critiquer la rationalité qui les a produits, et qui nous rend si peu capables d'y faire face. Nous vivons en effet sous l'empire indiscuté de la raison économique, mais cette raison est tronquée : elle ignore les services que nous rend la nature et les droits des générations à venir.

De quels modes de pensée, de quelles valeurs et règles sociales avons-nous donc besoin pour redonner sens à nos actions ? L'auteur évoque les repères à mettre en place : principes éthiques et juridiques, incitations économiques, mesure de l'impact environnemental des activités et des décisions, intelligence du vivant, respect de la nature.

Plaidoyer convaincant pour une conversion de la raison économique, ce manifeste libère l'écologie de son ghetto idéologique afin d'en faire la préoccupation de tous.

***Bernard Perret**, ancien élève de l'École polytechnique, est ingénieur et socio-économiste. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels :* L'Économie contre la société *(1993),* L'Avenir du travail *(1995),* Les Nouvelles Frontières de l'argent *(1999) ou, plus récemment,* Logique de l'espérance *(2005).*

Flammarion

11-III N Adaptation Studio Flammarion. Graphisme et photo : Atelier Michel Bouvet © Flammarion

Pour une raison écologique

Extrait de la publication

Du même auteur

L'Économie contre la société (avec Guy Roustang), Éditions du Seuil, 1993 ; « Points essais », 2001.

L'Avenir du travail. Les démocraties face au chômage, Éditions du Seuil, 1995.

Pour un nouveau contrat social (en collaboration avec Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothé), Desclée de Brouwer, 1996.

Les Nouvelles Frontières de l'argent, Éditions du Seuil, 1999.

L'Évaluation des politiques publiques, La Découverte, collection « Repères », 2001 ; nouvelle édition mise à jour, 2008.

35 heures, le temps du bilan (avec Denis Clerc, Bernard Brunhes et Dominique Méda), Desclée de Brouwer, 2001.

De la société comme monde commun, Desclée de Brouwer, 2003.

La Logique de l'espérance. Une approche anthropologique de la foi chrétienne, Presses de la renaissance, 2006.

Le capitalisme est-il durable ?, Carnets nord, 2008.

Extrait de la publication

Bernard Perret

Pour une raison écologique

Flammarion

Extrait de la publication

Ouvrage publié sous la direction de Benoît Chantre.

© Flammarion, 2011.
ISBN : 978-2-0812-4178-7

Introduction

Les problèmes importants qui sont devant nous ne peuvent être résolus par le genre de pensée qui les a créés.

Albert Einstein

La situation est étrange : on nous annonce les pires catastrophes et nous ne faisons presque rien pour les prévenir. Aucun individu raisonnable ne devrait s'accommoder de cette situation. C'est pourtant ce que nous faisons, tous pris dans un étourdissement collectif qui nous pousse doucement à la négligence et à l'incohérence. Je ne vois pas de tâche plus urgente que d'analyser cet état de fait et d'essayer d'y mettre fin. Mais, avant d'exposer des plans d'action, commençons par prendre toute la mesure de la difficulté. L'ampleur des changements à opérer pour rendre le développement vraiment durable oblige à s'interroger sur les raisons qui pourraient nous pousser à accomplir un tel exploit et sur les conditions sociales qui pourraient le rendre possible.

L'objet de ce livre n'est pas de rappeler une fois de plus la gravité des périls écologiques : je prends pour acquis que le lecteur sait de quoi il retourne. Chacun, s'il le souhaite, peut facilement se tenir informé de l'état des

Extrait de la publication

connaissances sur le changement climatique, le déclin de la biodiversité, l'érosion des sols, la pollution des eaux et l'accumulation des déchets toxiques, etc. Il ne me semble pas non plus nécessaire de démontrer la responsabilité de l'homme dans ces évolutions – je pense ici, bien sûr, d'abord au réchauffement de la planète. Je me dispenserai de pointer les erreurs de Claude Allègre : d'autres s'en chargent, suffisamment nombreux et plus compétents que moi. Une fois écartés les faux débats, il reste une évidence qu'il ne faut cesser de marteler : nous sommes en train de détruire notre milieu de vie, la niche écologique sans laquelle l'humanité n'a aucune chance de survie à long terme. Tout le monde sait cela, ou devrait le savoir.

Sommes-nous au moins engagés dans des actions correctives qui ont une chance raisonnable d'inverser ces tendances ? Hélas, je ne le pense pas. Nous nous cramponnons à des modes de pensée et d'action qui ont fait leurs preuves au cours des derniers siècles, mais qui ne sont plus adaptés à la situation. Il faut le dire clairement : il n'existe pas de solution purement technique aux problèmes écologiques. L'idée que l'on pourrait s'en sortir en injectant des technologies « propres » dans un modèle de développement foncièrement destructeur ne tient pas la route. Il ne suffira pas de « verdir » la croissance pour la rendre durable. Produire autrement ne dispensera pas de consommer et vivre autrement. Cela commence à se dire, y compris dans les documents officiels. Cela s'expérimente aussi, encore modestement, à travers un début de modification de nos habitudes – rouler moins vite et moins loin, acheter les produits de l'agriculture locale, pratiquer le tri sélectif, etc. – mais on est encore loin du compte.

Extrait de la publication

INTRODUCTION

Celui qui dit que le roi est nu prend le risque de passer pour un trublion. Il est plus facile de laisser croire que tout est en ordre. Déclarer que le défi écologique n'est pas pris à bras-le-corps, c'est paraître faire peu de cas des efforts de milliers d'acteurs pour faire avancer la société dans la bonne direction. Il se passe tant de choses sur le front du développement durable, nous sommes tellement bardés de chiffres, d'analyses et de stratégies qu'il est tentant de penser que nous savons où nous allons. Comment ne pas être rassuré par un tel déploiement de bonnes intentions et de compétences ? À tous les niveaux de l'action publique – Union européenne, État, collectivités territoriales –, l'impératif écologique est désormais officiellement reconnu et intégré aux politiques publiques. Aucun projet d'aménagement ou d'infrastructure ne peut être lancé sans que l'on examine ses conséquences environnementales, rien ne se fait dans la sphère publique qui ne soit placé de plus ou moins bonne foi sous le signe du développement durable. En apparence, tout est sous contrôle. Le monde économique n'est pas en reste, comme en témoigne le progrès continu des pratiques de *reporting* extra-financier : les entreprises sont désormais tenues d'afficher que leurs objectifs ne sont pas seulement économiques, mais également sociaux et environnementaux. En plus de tout cela, on n'en finirait plus d'évoquer le combat des ONG environnementales, les projets locaux de développement durable (les « agendas 21 [1] ») et toutes les ini-

1. Rappelons que ces programmes d'action font suite à la déclaration « Action 21 » signée par 173 pays au sommet de Rio en 1992. Le chapitre XXVIII de la déclaration appelle les collectivités territoriales à mettre en œuvre un plan d'action à leur échelle : « Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter "un

Extrait de la publication

tiatives émanant d'individus ou des groupes les plus divers.

Quand on dresse la liste de toutes ces actions, on peut avoir l'impression qu'un vaste mouvement de transformation sociale est en cours. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions : les changements ne sont ni assez profonds, ni assez rapides pour nous éviter de graves ennuis. Dès que l'on approfondit un sujet – climat, biodiversité, etc. –, on constate des blocages, voire des reculs, sur des points essentiels [1]. Malgré tous les discours qui prétendent le contraire, la contradiction entre l'économie et l'écologie reste entière. Et dans cet affrontement permanent de deux logiques antagoniques, c'est presque toujours l'économie qui gagne.

Les conditions sociales de la transition écologique

Sur fond de ce diagnostic alarmant, j'en viens à l'objet de ce livre. Son ambition est de mettre au jour les conditions sociales de la transition vers un nouveau modèle de développement. Par conditions sociales, j'entends d'abord ici les conditions qui touchent aux *structures sociales,* c'est-à-dire aux institutions, normes et autres dispositifs sociaux qui contribuent à orienter et réguler les conduites individuelles. Même dans un pays réputé individualiste comme

---

programme Action 21 à l'échelon de la collectivité". » En France, plusieurs centaines d'agendas 21 ont été labellisés.

1. Les suites législatives du Grenelle de l'environnement en fournissent une illustration, avec des reculs sur l'usage des pesticides, l'étiquetage environnemental, la taxe carbone, la compatibilité des projets d'infrastructure avec la « Trame verte et bleue », l'encadrement du développement de l'éolien, etc.

le nôtre, les comportements sont formatés par la société. À toutes les époques, sous toutes les latitudes, l'homme est un être social ; il raisonne, décide et agit à l'intérieur de cadres normatifs qui définissent pour lui les champs du possible et du raisonnable. Ceux qui pensent vivre dans une société « postmoderne » où chacun croit et fait ce qu'il veut ne se rendent pas compte de l'épaisseur du socle de valeurs et de représentations non questionnées qui nous permet de parler le même langage et d'agir ensemble.

Dans les sociétés contemporaines, l'un des éléments les plus prégnants de ce cadre est l'ordre monétaire – notion qui, faut-il le préciser, ne doit pas être comprise comme simple équivalent de « système capitaliste [1] ». Notre environnement social est saturé de signaux qui nous ramènent obstinément sur les routes balisées de l'économie. Impossible d'y perdre de vue ce qu'est la richesse, ce qu'il faut produire, posséder ou désirer, comment se comporter en *Homo œconomicus* intéressé et calculateur. L'économie occupe presque entièrement le terrain de la raison collective. Cette constatation, en soi problématique, le devient encore plus dans un contexte où la protection de l'environnement devrait avoir la priorité. L'impératif écologique est en effet difficilement soluble dans la raison économique. Les marchés ne s'intéressent qu'aux biens échangeables et monnayables, ce qui n'est pas le cas des biens environnementaux. Les profits, certes, seront un jour ou

1. Comme le lecteur pourra le constater par la suite, je m'intéresse surtout à l'économie en tant que *logique d'action liée à l'usage de l'argent* – la « raison économique » –, et non en tant que forme du pouvoir. Peut-être n'est-il pas inutile de préciser d'emblée de jeu que je n'ignore pas que le capitalisme est *aussi* un système de domination. Cependant, du point de vue de la transition écologique, se centrer sur la question de la domination est tout à fait inopérant.

l'autre laminés par les conséquences de la crise écologique, mais nous n'avons pas le temps d'attendre pour agir que le krach écologique s'invite dans les salles de marché.

Qu'il faille sortir du tout économique pour s'attaquer sérieusement aux problèmes écologiques est une idée qui n'a rien d'original, mais elle est souvent formulée de manière tellement vague qu'elle ressemble à un vœu pieux. On ne voit pas par quel miracle l'homme économique pourrait devenir sobre, solidaire et responsable. Pour tenter d'infléchir les comportements, les leviers d'action ne manquent certes pas, à supposer qu'on veuille les mettre en œuvre, des mesures économiques incitatives aux réformes institutionnelles, en passant par le droit de l'environnement, les campagnes de sensibilisation, les débats publics, la publication d'indicateurs de développement durable, etc. Tout cela fait partie de ce que j'appelle ici le *cadre de la raison écologique* – il en sera longuement question dans ce qui suit –, mais ces éléments, à eux seuls, suffiront-ils à mettre les gens en mouvement ? Les ressorts d'une transformation écologique de la société sont plus problématiques que ceux de la révolution socialiste, qui pouvait au moins compter sur la frustration des pauvres et l'attrait d'une promesse de prospérité partagée. Si l'on veut sortir du flou qui entoure les conditions sociales d'un développement vraiment durable, il faut se demander pourquoi et comment nous pourrions nous fixer collectivement d'autres objectifs que ceux permis par la croissance économique. En posant le problème de cette manière, je m'oblige à quitter le terrain de l'économie politique pour m'aventurer sur ceux de la philosophie et de la spiritualité. Dès lors qu'apparaît la nécessité de repenser la cohérence de nos raisons d'agir, on n'évite pas le questionnement éthique et la mise en jeu des convictions personnelles.

Extrait de la publication

INTRODUCTION

L'exigence éthique d'instituer les droits de l'avenir

Pour aborder de manière concrète une question qui pourrait sembler trop vaste, l'une des entrées les plus évidentes est celle du rapport au temps. Comment faire pour que le souci du long terme imprègne l'ensemble des raisonnements, décisions et pratiques sociales ? L'environnement n'est pas le seul domaine où nous avons du mal à lever la tête et ouvrir les yeux pour regarder les nuages qui s'accumulent. La manière dont nous avons laissé s'aggraver l'endettement public est une illustration frappante de notre propension à jouer les autruches. Les travaux de psychologie expérimentale confirment empiriquement ce que tout le monde sait intuitivement : le présent compte plus que l'avenir. Comme le suggère le fameux « Un Tiens vaut mieux que deux Tu l'auras », le premier est tangible et certain tandis que le second est toujours imaginaire et hypothétique [1]. La plupart de nos actes sont dictés par les circonstances de la vie, les contraintes et occasions immédiates auxquelles il faut s'adapter. Différer un plaisir, renoncer à ce qui est offert sur-le-champ n'est jamais facile ni naturel : cela suppose de fortes raisons de se projeter dans l'avenir.

L'individu, cependant, n'est jamais seul face à ses incohérences. Au-delà de la raison individuelle, il existe une raison collective qui, en principe, devrait nous protéger des déficiences de la première. Même lorsque nous avons l'impression de décider seuls, nous sommes guidés par des modèles de conduite fournis par la société. Notre relation à l'avenir n'y échappe pas : nous sommes incités et parfois

1. Voir Jean-François Marmion, « Comment fabriquer des cerveaux verts ? », *Sciences humaines,* juin-juillet-août 2010, p. 66.

Extrait de la publication

contraints d'inscrire nos choix dans un temps plus long que celui de nos projections spontanées – que l'on pense seulement aux assurances obligatoires et aux avantages dont bénéficie l'épargne stable. Mais, s'agissant du long terme, ni les États, ni les marchés financiers ne sont à la hauteur des défis qui se présentent. Il n'est pas rassurant de lire l'actualité en pensant aux enjeux du développement durable. Les rebondissements de la crise financière offrent matière à méditer sur l'inconséquence des acteurs économiques et politiques, leurs calculs à courte vue et leur incapacité à inscrire un avenir commun dans leurs plans.

Pour un Français, il est naturel de considérer que l'État devrait se porter garant des intérêts des citoyens des prochains siècles. En vertu de sa raison d'être la plus essentielle, c'est à lui qu'il revient d'imposer aux agents économiques d'intégrer dans leurs décisions les conséquences lointaines de leurs actes. Force est pourtant de constater qu'il joue fort mal ce rôle, soumis qu'il est lui aussi aux impératifs du court terme. On l'a vu dans la période récente : toute mesure susceptible de faire obstacle à la reprise économique a beaucoup de chance d'être écartée. L'impéritie écologique des États n'est bien sûr pas sans rapport avec le caractère planétaire des problèmes environnementaux : la maintenance de la biosphère relève d'une « cosmopolitique » en gestation que la mondialisation des échanges et des risques de toute nature rend de plus en plus nécessaire [1]. Le déséquilibre entre la globalisation et les avancées laborieuses de la gouvernance mondiale est au cœur des désastres qui s'annoncent. Nous vivons sous l'empire de fait des marchés financiers, dans la mesure où

1. Voir Ulrich Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Flammarion, 2003 ; « Champs », 2009.

c'est à eux qu'échoit, faute de mieux, le rôle de juge en dernier ressort de l'action des gouvernements ; mais, après cette effrayante leçon de choses qu'a été la crise financière de 2008, qui pourrait faire confiance à un pouvoir aussi myope et amoral ? Le fonctionnement concret des marchés – tout ce qui concourt par divers biais à raccourcir l'horizon réel des décisions et à générer des comportements moutonniers – laisse peu de place au souci responsable de l'avenir.

Mais la critique désormais banale de la logique financière ne doit pas masquer le caractère global et structurel de la contradiction entre l'économie et l'écologie. Le caractère unidimensionnel de la vision économique du monde – le parti pris de considérer toutes les valeurs comme échangeables et substituables – s'avère peu compatible avec la prise en compte du caractère impératif de la contrainte écologique. En suggérant que la richesse monétaire est le véhicule universel qui permet de passer sans rupture du présent à l'avenir, elle donne l'illusion d'agir dans un cadre de rationalité qui résout les apories de la durée. Tout laisse penser que l'avenir est intégré dans nos raisonnements alors que ce n'est pas le cas. La pensée qui sous-tend l'organisation du système économique ignore que le temps humain n'est pas une pure quantité mais une construction sociale, qu'il est structuré et qualitatif, composé de rythmes et d'échelles hétérogènes. Chacun devrait pourtant savoir que le temps n'existe vraiment qu'objectivé dans un artefact, sablier, montre ou calendrier. Nier l'étrangeté du futur, son mode d'existence si différent de celui du temps court dans lequel nous agissons ordinairement, c'est s'interdire de l'instituer comme un bien commun à protéger.

C'est en partant d'une réflexion philosophique et juridique et non de raisonnements économiques que l'on

pourra créer un cadre de rationalité collective qui contienne le devoir moral de laisser un monde vivable à nos descendants. Nous ne pouvons plus ignorer que la vie des générations futures est entre nos mains. C'est un savoir lourd à porter, une responsabilité exigeante qui nous oblige à donner à l'avenir un sens plus explicite. Les questions métaphysiques que l'idéologie du progrès avait permis commodément d'occulter vont refaire surface, pour le meilleur et pour le pire.

Une raison plus consciente de ses devoirs et plus modeste face à la nature

Si la raison économique ne suffit plus, c'est aussi parce qu'elle ignore la nature. Elle ne compte comme richesse que ce qui est produit et circule. Or, grâce aux progrès d'une science devenue consciente de ses propres limites, nous ne pouvons plus ignorer que les activités humaines ne sont – à titre peut-être définitif et en tout cas pour longtemps – qu'un sous-système de l'écosystème planétaire. En dépit de certaines apparences, la nature continue de nous dicter ses lois, c'est pour cela que nous devons apprendre à la connaître et à la respecter. Mais cela n'implique pas qu'il faille l'honorer comme une divinité et renoncer à la considérer du point de vue de l'humain. Je ne vois d'ailleurs pas comment parler au nom de l'avenir sans se fonder sur un sens élevé de la dignité et de la vocation humaines. Le devenir de la planète ne nous importe qu'en tant qu'elle est l'habitat de l'humanité et le lieu des significations que nous partageons avec l'ensemble des humains de toutes les époques. Les droits de nos

Extrait de la publication

descendants et ceux des animaux ne peuvent être mis sur le même plan, même si l'on ne doit pas ignorer les seconds. Si la nature est mise en avant dans ce livre, c'est d'abord parce que nous en avons besoin : c'est notre unique demeure et la pourvoyeuse de nos ressources les plus vitales. C'est aussi une inépuisable source d'inspiration, pas seulement pour les poètes mais aussi pour les ingénieurs. C'est en se mettant à son école que l'humanité se donnera des chances d'inventer un mode de développement réellement durable.

Critiquer la raison économique n'implique pas de renoncer à la raison elle-même. La situation exige des consciences éveillées, des convictions fortes, des visions de l'avenir, des raisonnements clairs et des actions cohérentes. Choisir de sauvegarder l'avenir de l'humain dans les limites d'un monde fini et périssable ne peut être qu'une décision mûrement pesée de la raison. Mais la raison n'est pas l'affaire d'individus isolés ; elle a besoin d'un cadre social, de phares et de balises qui montrent à chaque instant où se trouve la voie du salut collectif : c'est ce que j'appelle la raison écologique. La partie la plus substantielle de ce livre est une contribution à l'élaboration de ce cadre, à travers un ensemble articulé de propositions, ou plutôt d'esquisses de propositions, relevant de différents registres – éthique, institutionnel, organisationnel, cognitif, informationnel et technique. Le fil conducteur qui justifie de passer ainsi d'un domaine à l'autre, c'est l'effort d'identifier ce qui doit être déplacé dans nos manières de lire le monde pour que l'*Homo œconomicus* qui est en nous se métamorphose en *Homo viabilis,* l'homme viable ou, mieux, « celui qui trace un nouveau chemin [1] ». L'enjeu, en effet, n'est pas seulement de survivre, mais de continuer à avancer.

1. Michel Griffon, « *Homo viabilis* », *Projet*, juillet 2010, p. 11.

Extrait de la publication

Ce nouvel *Homo* sera plus *sapiens*, mais pas moins *faber* que son prédécesseur [1]. Agir selon la raison implique un esprit de détour, la recherche méthodique des meilleurs moyens d'atteindre les buts qu'on s'est fixés. C'est l'essence même de l'esprit technique. Je m'inscris donc en défense dans le mauvais procès qui lui est parfois intenté. Reconnaître que la techno-science ne résout pas tout, c'est encore faire preuve de rigueur scientifique. Les technologies douces sont avant tout des techniques, aussi complexes que les autres. Nous avons, certes, besoin d'une nouvelle sagesse, moins matérialiste et plus respectueuse du vivant, mais il faudra aussi, plus que jamais, inventer, calculer, prévoir. Plus modestes face à la nature, nous ne renoncerons pas à la transformer à notre profit, en y mettant moins d'arrogance et d'inconscience, certes, mais pas moins de détermination. Rompre avec une vision naïvement optimiste du progrès n'implique pas de rabattre la condition humaine sur l'animalité. L'être humain s'est engagé voici plusieurs milliers d'années dans un mouvement d'arrachement à la nature, y compris sa propre nature animale. Il s'agit moins de renoncer à ce programme que de le poursuivre de manière plus réfléchie.

1. Rappelons que l'expression *Homo faber* a été utilisée en philosophie, notamment par Henri Bergson, pour parler de l'homme en tant que fabricant d'outils.

Extrait de la publication

I

LE RÈGNE DE L'INCONSÉQUENCE

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Table

Introduction 7

I

LE RÈGNE DE L'INCONSÉQUENCE

1. L'écologie n'est pas une affaire d'opinion 23
2. Les illusions de la croissance verte 37
3. Les œillères de la pensée économique 57
4. La déraison d'État 81

II

D'UNE RAISON À L'AUTRE

1. Sur la notion de raison comme structure sociale 99
2. L'économie comme mode de rationalisation de l'existence 109
3. Vers la raison écologique 117
4. Au-delà du Principe responsabilité : de l'utopie à l'espérance 135

Extrait de la publication

III

ÉLÉMENTS D'UN NOUVEAU CADRE DE RATIONALITÉ

1. Instituer les droits des générations futures 163
2. Se mettre à l'école de la nature 177
3. Métamorphoses du capitalisme et gouvernance des biens 197
4. S'engager dans la voie de la démarchandisation.... 215
5. D'autres manières de mesurer le bien-être 229
6. Tenir les comptes de nos interactions avec la planète 243
7. Cultiver l'intelligence écologique 249
8. Gouverner par des gestes cohérents 265

Mise en page par Meta-systems (59100 Roubaix)

Dépôt légal : mars 2011
N° édition : L.01EHBN000355.N001

Extrait de la publication